



Conseil d'Administration du samedi 21 septembre 2024 à GEVEZE.

Appel des Sociétés du Groupement d'Ile et Vilaine :

Présents : Bédé, Javené, Bréal, Fougères, Combourg, La Fresnais, Messac, Dinan, Gévezé, Châteauneuf, La Mézière, Laval, St Brieux, Lamballe.

Absents : Plévenon, Pontorson excusé.

Mot du président.

Le président du Gpt 35 Souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents. Il remercie chaleureusement l'équipe du bureau ainsi que l'ensemble des chauffeurs et convoyeurs.

Le président a particulièrement une pensée, pour notre ami Maurice Cardin président de Plévenon qui nous a quitté brutalement .

Pour la remise des prix de la saison 2024, il est envisagé de remettre des sacs de grain ou des compléments alimentaire et un chèque de la valeur complémentaire du prix gagné par l'amateur.

Le président informe l'assemblée qui fera son compte rendu de la saison 2024 lors de l'AG du 12 octobre à Bréal afin d'éviter « toute interprétation déformée

Rapport du Trésorier.

Le trésorier Pierrick Pérotin prend la parole pour présenter le bilan de la saison 2024.

Rapport Trésorerie 2024			
Recettes		Dépenses	
Transport SG 15346 Pigeons	12788,6	Gasoil	4907,78
13421 pigeons x 0,8 = 10736,80		Repas	765
853 pigeons x 1,40 = 1194,20		Indemnisations Chauffeurs /Convoyeurs	3770
1072 pigeonneaux x 0,80 = 857,60		Péage	58,6
Messac 1611 pig	644,4	Frais de classement : 1223,68	1423,68
1611 pigeons x 0,4 =		Forfait championnat : 200	
Transports Dept 35 Pour le 29	1238,4		

Championnat Ttes catégories 869 joueurs x 1,4 = 1216,60	1216,6	Indemnités Transbordement Paniers Bréal	150
		Divers (Escabeau, garage camion)	137,4
Frais de Classement 2024 15346 x 0,08 = 1227,68 78 joueurs x 3 = 234	1461,68	Indemnités AG La Fresnais 2023	100
		2 Gerbes de fleurs	110
Intérêts Livret 2023	483,36	Récompenses, Trophées 2024	1386
Vente de Pigeons sur Internet	2520	Frais Francolomb Vente Pigeons	66,8
		Carte Bancaire	48,25
Location-Vente Paniers 12 x 27 =	324	MMA Multirisque et Assurance Véhicules 667 + 578 + 264 + 198 =	1707
Rouleaux Carton 16 x 29 =	464		
MMA Ristourne Sur Km Camion	60	Vidange IVECO	215,48
		Ledoux 6 Boites de Plombs x 44,50€	267
4 Boites de Plombs x 44,50€	178	6 Pneus + Vidange Master + Feux	1181,13
		OCOPA 16 Rouleaux Carton	463,1
		Réunions	36,87
		Contrôle technique 30+79	109
Total	21379,04	Total	16903,09

Solde d'exercice 2024

4475,95

Solde AU 07/10/2023

22017,62

TOTAL 12/10/2024

26493,57

Concernant le transport 2024, des accords ont été passés entre le Finistère et le Gpt 35 pour convoier les concours fédéraux. En particulier pour le concours d'Argenton sur Creuse que devait effectuer le camion du Finistère. Malheureusement une incompréhension concernant les effectifs de pigeons annoncés auprès du responsable « transport du Finistère » obligea le

camion du Gpt 35 à effectuer son transport par lui-même au dernier moment occasionnant des frais supplémentaires.

Bilan de la saison sportive.

Loïc Legrand absent pour raison de santé, René Leux prend la parole en tant que suppléant à la commission sportive. Des choix devront être faits pour la saison 2025 afin de programmer des concours de fond qui devraient permettre aux amateurs de participer aux différents concours régionaux et nationaux afin de pouvoir figurer dans les différents classements du Championnat de France.

. Commission de Contrôle :

Éric RODRIGUEZ constate que certaines sociétés envoient directement les coordonnées GPS d'un nouveau colombophile auprès de la FCF sans passer par lui. Il s'interroge sur cette procédure à savoir si la société colombophile est apte à relever elle-même les coordonnées de l'amateur. JF AUDRAN informe qu'il se renseignera auprès de la FCF pour apporter une réponse.

Commission Instruction :

NEANT

Commission communication :

Michelle GUIHARD informe qu'elle renseigne le site du Gpt 35 dès qu'elle reçoit les informations sur les lieux de lâcher d'un concours ou d'activités de sociétés colombophiles du Gpt voire des actions individuelles des amateurs.

Elle encourage à nouveau les sociétés à lui transmettre toute information sur des actions menées par les sociétés lors de cérémonies patriotiques ou autres activités publiques.

JL Leduc demande que le site puisse aussi informer les amateurs sur le déroulement du concours en particulier le report d'horaires de lâcher, ou encore le changement de lieu de lâcher (ex : suite aux mauvaises conditions météo).

Transport et convoyage :

JF AUDRAN remercie l'ensemble des chauffeurs et convoyeurs pour leur disponibilités où parfois, il a fallu s'adapter à réagir ou modifier la planification des missions de transport. Une étude va être menée pour modifier la ventilation du Master qui semble insuffisante, des modifications devront être apportées pour la prochaine saison afin d'améliorer les conditions de transport des pigeons.

Pour la saison 2025, le président a décidé que le planning des chauffeurs sera établi par G Dennetière.

Questions diverses.

Jean François AUDRAN reprend les vœux proposés par les sociétés :

René Leux demande ce qui justifie de prendre en compte tous les concours pour le championnat ; il faut selon lui revoir la méthode de calcul afin d'éviter à un amateur malchanceux sur un concours de perdre toute possibilité d'être classé.

Les 3 responsables de la commission sportive vont revoir la méthode de calcul et ils s'engagent à l'issue du CA de la Xème Région d'établir le programme 2025 plus en accord avec la préparation aux concours de fond.

Le président rappelle à l'ensemble des amateurs du Gpt 35 qu'il est impératif d'établir 2 feuilles distinctes, l'une pour l'enlogement des vieux et une autre pour l'enlogement des pigeonceaux et ceci pour tous les concours.

JF AUDRAN propose pour le championnat des Régions 2025 les critères suivants :

- Un tirage au sort est effectué dans chacune des 3 zones (Nord, Est, Ouest) pour désigner 2 sociétés qui proposeront chacune un pigeon, soit 6 pigeons pour le Gpt 35.
- Les sociétés tirées au sort sont : Pontorson, Fougères pour la zone Est ; Dinan, St Brieux pour la zone Nord ; Messac, Bédée pour la zone Ouest.

Rappel : beaucoup de petites sociétés rencontrent des difficultés pour la mise en loge de leurs pigeons par manque d'amateurs présents au moment de la mise en loge. Toutefois le règlement national (dernière version St Lo 2023) stipule que l'enlogement des pigeons doit être fait en présence de 3 amateurs, les feuilles de mise en loge sont contresignées par les responsables chargés de la mise en loge.

JF AUDRAN demande aux sociétés et à leurs amateurs participant à l'AG de Bréal de bien vouloir contacter Yvonne COUDRAY au 06/04/18/69/29 ou 02/99/07/62/92 pour ceux et celles qui veulent s'inscrire au repas au plus tard le 8 octobre prochain.

Après un tour de salle, la société de Fougères se porte favorable pour l'organisation de l'Assemblée Générale de 2025. JY GAVARD confirmera à l'AG de BREAL.

La réunion se termina par le pot de l'amitié.

Le Secrétaire : G Dennetière

Le Président du Gpt 35 : JF Audran